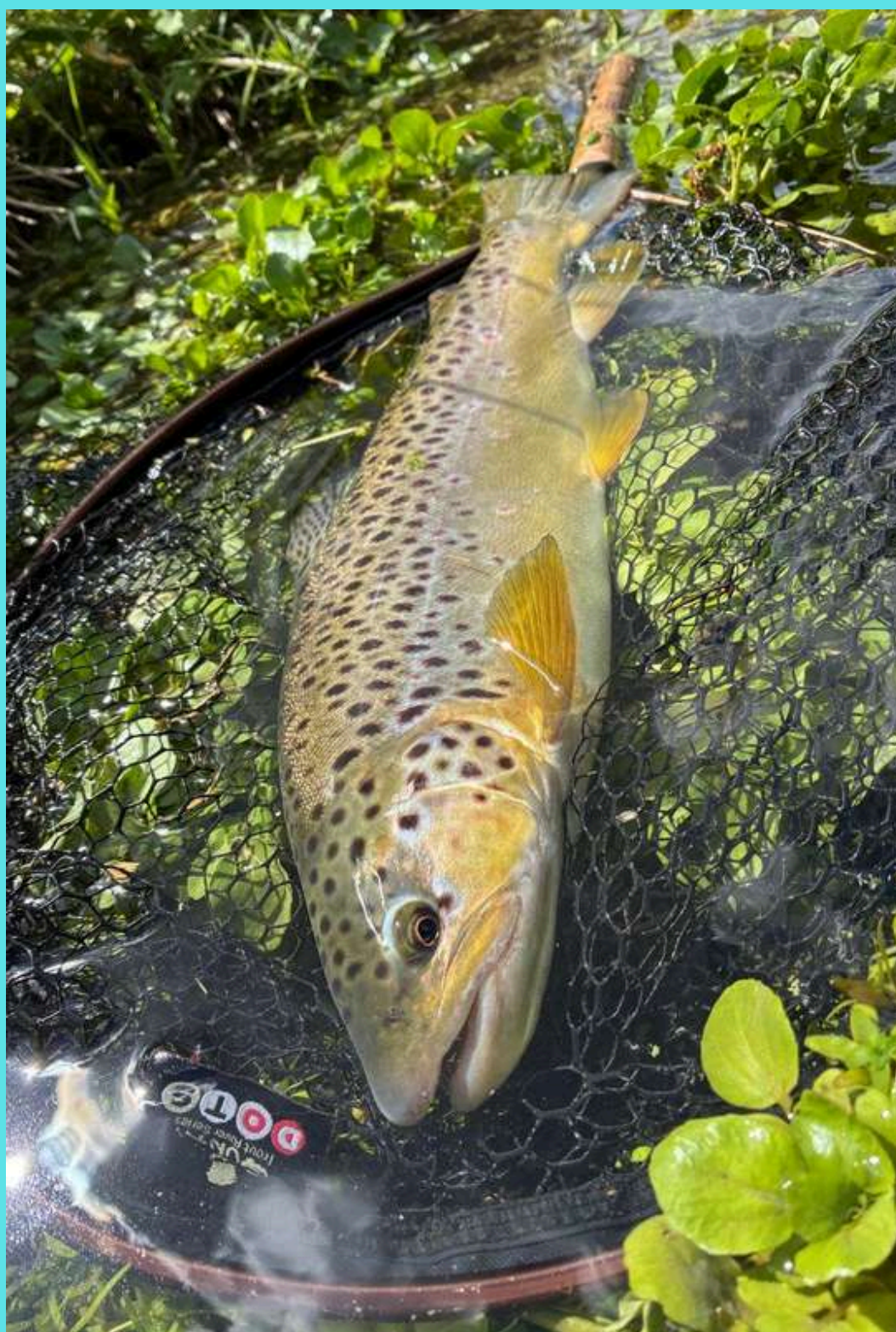
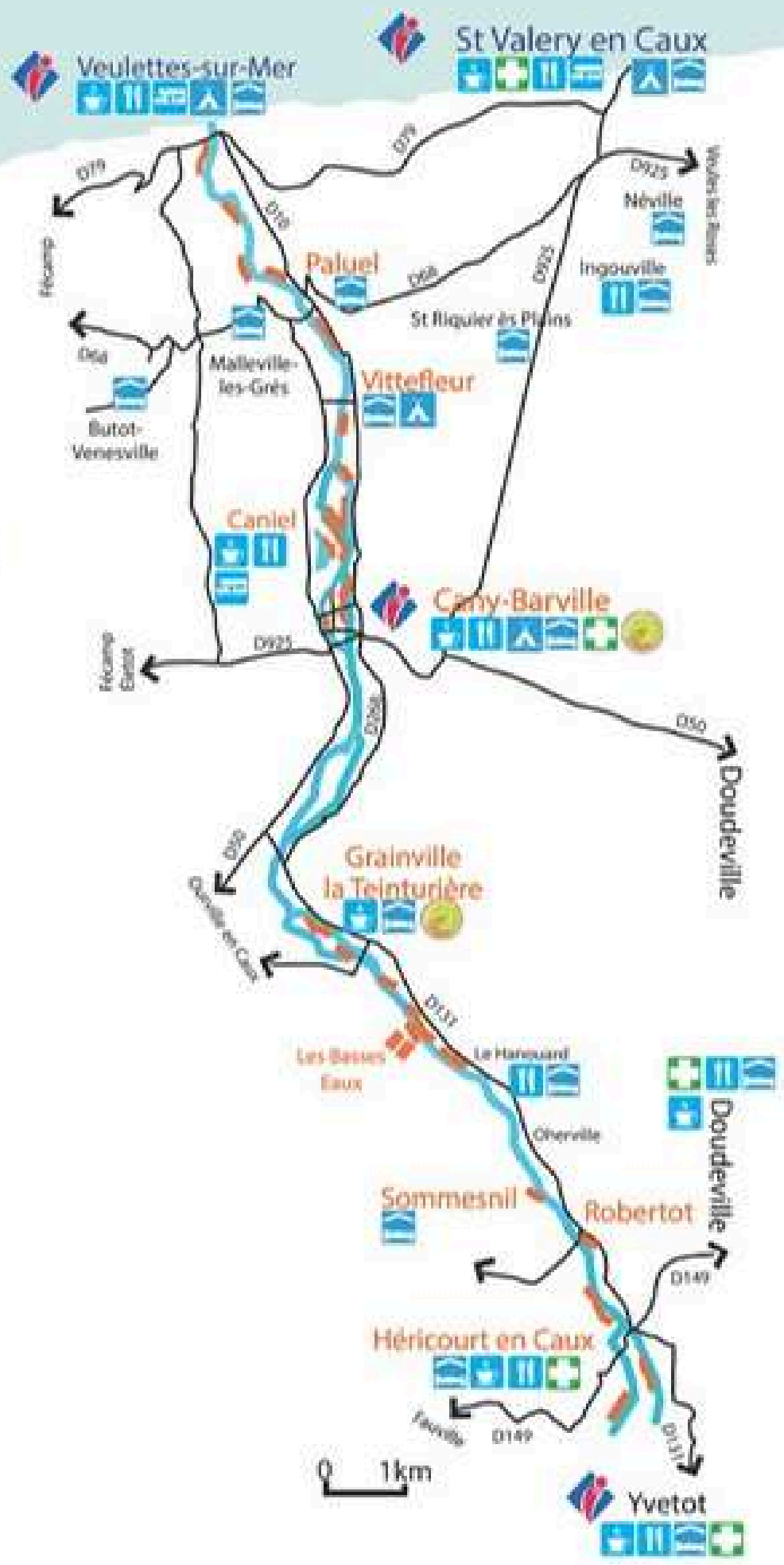


AAPPMA  
**LA DURDENT**  
SEINE-MARITIME - NORMANDIE



-  Parcours pêche
-  Café
-  Restaurant
-  Camping
-  Aire camping-cars
-  Hôtel - Maison d'hôtes
-  Hébergement "Label pêche"
-  Pharmacie
-  Office de Tourisme



# Edito

L'AAPPMA de la Durdent vous offre des parcours variés sur 8 km de rivière et 3 plans d'eau totalisant une vingtaine d'hectares. Que vous soyez amateur de truites (mer et fario), de carpes, de blancs, de brochets ou même de black-bass, notre domaine saura vous combler.

Si la majorité de nos parcours sont désormais orientés **no-kill**, les adeptes du prélèvement disposent d'espaces dédiés sur certaines portions de rivière et sur l'étang des Basses Eaux, où des déversements réguliers sont organisés.

L'année 2026 marque le renouvellement des mandats. Une partie de l'équipe actuelle a choisi de ne pas se représenter, malgré un bilan dont nous sommes fiers : en dix ans, nous avons **doublé le nombre de cartes de pêche**, converti la



moitié de nos parcours en no-kill et instauré des Ateliers Pêche Nature ainsi que des journées citoyennes de nettoyage des berges.

Cependant, pour maintenir ce dynamisme, une association doit se renouveler.

C'est l'occasion pour de nouveaux passionnés de s'investir et d'apporter un souffle nouveau à notre belle vallée. **Nous comptons sur vos volontés pour écrire la suite de notre histoire.**



**Pierre-Marie Michel**  
Président

## Réalisation

Crédits photos : Nicolas Bensussan, Claude Debrée, Sophie Osof, Pierre-Marie Michel, Guillaume Bureau, Pierre Lasseron, Pexels.com, Romain Martine, Dorian Demeyer, PETR Plateaux de Caux - Maurice Dubuc (p.23). Impression : Durand Imprimeurs Fécamp



# Partenaires



La fédération de pêche de la Seine-Maritime est notre interlocutrice privilégiée pour défendre la pêche en eau douce et nous aide sur les APN, la communication...

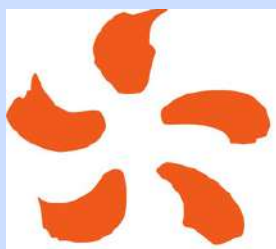


La Communauté de Communes nous apporte un soutien financier et des parcours.

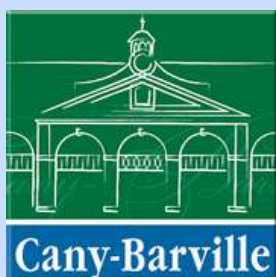


L'usine de Saint-Valéry-en-Caux est notre fournisseur gourmand lors de nos manifestations !

Merci aussi aux communes d'Héricourt en Caux, de Sommesnil, de Grainville la Teinturière et de Paluel pour la mise à disposition des parcours !



EDF nous aide financièrement dans la préservation du patrimoine halieutique de la Durdent.



La ville de Cany-Barville nous apporte un soutien financier et des parcours.



La Communauté de Communes nous met à disposition plusieurs parcours sur la Durdent en plus des étangs des Basses Eaux et du lac de Caniel.





# Sommaire

<b>Edito</b>	<b>3</b>
<b>Partenaires</b>	<b>4</b>
<b>Sommaire et contacts</b>	<b>5</b>
<b>Agenda</b>	<b>6</b>
<b>Nos actions</b>	<b>7</b>
<b>Règlement Durdent</b>	<b>8-9</b>
<b>Parcours Durdent</b>	<b>12-17</b>
<b>Règlement Caniel</b>	<b>18-19</b>
<b>Règlement Etangs</b>	<b>20-21</b>
<b>Préparez votre séjour</b>	<b>22</b>

## Contacts



Mairie de Cany - Place Robert  
Gabel - 76450 Cany-Barville



[www.pecheladurdent.fr](http://www.pecheladurdent.fr)

[www.facebook.com/AappmaLaDurdent](http://www.facebook.com/AappmaLaDurdent)



[aappmaladurdent@gmail.com](mailto:aappmaladurdent@gmail.com)



Pierre-Marie Michel (président)  
au 06 14 20 42 07

# Les rendez-vous 2026

**Dimanche 25 janvier**

Fermeture 2ème catégorie (Lac de Caniel)

---



**Vendredi 13 mars**

Assemblée Générale de l'AAPPMA

---

**Samedi 14 mars**

Ouverture 1ère catégorie (Durdent)

---

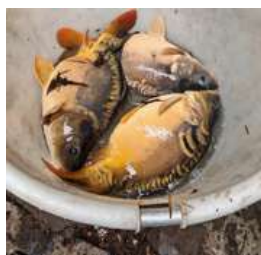


**Mercredi 22 avril**

Atelier Pêche Nature (Basses Eaux)

Inscriptions gratuites sur notre site

---



**Samedi 25 avril**

Ouverture 2ème catégorie (Lac de Caniel)

Ouverture truite de mer (Durdent)

---

**Mercredi 27 mai**

Atelier Pêche Nature (Basses Eaux)

Inscriptions gratuites sur notre site

---



**Mercredi 16 septembre**

Atelier Pêche Nature (Lac de Caniel)

Inscriptions gratuites sur notre site

---



**Dimanche 20 septembre**

Fermeture 1ère catégorie (Durdent)

---

**Dimanche 25 octobre**

Fermeture truite de mer (Durdent)

---



**Dimanche 8 novembre**

5ème Défi Float (Lac de Caniel)



<http://pecheladurdent.fr/evenements>

# Nos actions



## Entretien

Les bénévoles préparent toute l'année les parcours : entretien berges et accès, signalétique, empoissonnements ponctuels rivière et étangs des Basses Eaux.

## Atelier Pêche Nature

Trois fois par an, l'association organise des Ateliers Pêche Nature (APN) : des initiations, ouvertes à tous, gratuites, encadrées par nos bénévoles et par la fédération départementale de pêche.

## Promotion

L'association communique via son site web, les réseaux sociaux, la presse, un guide annuel... pour promouvoir la pêche, les milieux, la Durdent...

## Surveillance

6 gardes bénévoles effectuent des tournées 7/7 avec l'appui de l'Office Français de la Biodiversité, des policiers ruraux et municipaux et de la gendarmerie. Nos gardes renseignent sur la réglementation, les parcours...

## Nettoyage

Une à deux fois par an, l'association se mobilise pour nettoyer la Durdent et ses berges. Bouteilles en plastique et en verre, canettes, sacs, ferraille...

Plusieurs centaines de kilos de déchets sont triés puis transférés en déchetterie.



[aappmaladurdent@gmail.com](mailto:aappmaladurdent@gmail.com)

# Réglementation sur la



## Généralités

- Ouverture du samedi 14 mars au dimanche 20 septembre
- Carte de pêche obligatoire
- Quota de 3 poissons/jour/pêcheur
- Maille à 25 cm
- Pêche autorisée 1/2 heure avant le lever du soleil et jusqu'à 1/2 heure après son coucher
- Pêche interdite les vendredis pendant l'ouverture de la pêche de la truite fario, sauf jours fériés, parcours 21 à 24 et parcours no-kill
- Wading interdit du 14 mars au 30 avril
- Relâche des truites fario conseillée

## Spécificités parcours

**Parcours no-kill** : musette ou tout autre sac de transport interdit, hameçons simples sans ardillon ou avec ardillon écrasé. Toutes techniques autorisées.

**Parcours mouche** : musette ou tout autre sac de transport interdit, hameçons simples sans ardillon ou avec ardillon écrasé. Seule la pêche à la mouche est permise.

**Parcours toutes pêches** : leurres, toc, mouche, vairon...

## Bonnes pratiques

- Soyez courtois avec les riverains, les promeneurs, les autres pêcheurs...
- Stationnez aux emplacements réservés
- Respectez les propriétés privés, les limites des parcours, les clôtures...
- Respectez la nature et les animaux : ne jetez rien
- Barbecue, feux et camping interdits sur l'ensemble des lots de l'AAPPMA
- Le wadding est interdit par arrêté préfectoral du 14 mars au 30 avril (alevins sur frayères). Il est ensuite toléré dès le 1er mai entre le parcours du Mellon à Héricourt (n°3) et celui du Hamel à Vittefleury (n°18) [sauf parcours du Stade (n°9) et du Moulin de Grainville (n°10)] lorsque le fond le permet, du côté de la rive signifiée sans dépasser le milieu de la rivière.

# Durdent

## Truite de mer

- Ouverture du 25 avril au 25 octobre
- Carte de pêche obligatoire
- **Timbre migrateurs obligatoire pour prélèvement, pêche de nuit et prolongation.**
- Quota de 2 poissons/jour/pêcheur
- Maille à 50 cm
- Interdiction port et usage de la gaffe.
- Pêche au ver interdite après le 20/09
- Pêche autorisée 1/2 heure avant le lever du soleil et jusqu'à 2 heures après son coucher (heure de Paris)
- Prélèvements et pêche de nuit autorisés uniquement sur les parcours en aval de la RD925 de Cany-Barville (parcours situés entre le Hôme et le Pont Rouge, sauf parcours no-kill).
- Déclaration de capture (non-obligatoire) conseillée sur <https://declarationpeche.fr/>

## Autres espèces

- **Relâche obligatoire des saumons, des anguilles et des lamproies.**
- Relâche obligatoire des brochets du 14 mars au 24 avril. Fenêtre de capture 60-80 cm du 25 avril au 20 septembre. Quota 1 brochet/jour.
- Maille de la perche à 20 cm, deux poissons max/jour du 14 mars au 20 septembre.



## Acheter sa carte de pêche 2026

- sur [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr).
- au magasin **Alcedo Chasse et Pêche** à Yvetot (02 35 16 60 71). Ouvert du lundi au jeudi 10h-12h30 et 14h-19h + vendredi et samedi de 10h à 19h.
- à l'**Office de Tourisme d'Yvetot-Normandie** (02 32 70 99 96). Ouvert les mardi, mercredi, vendredi et samedi.
- Carte interfédérale : 114€
- Carte Majeure départementale : 97€
- Carte Mineure : 25,20€
- Carte Découverte -12 ans : 8€
- Carte Femmes : 42€
- Carte Hebdomadaire : 36,50€
- Carte Journalière : 18€
- Timbres migrateurs : 50€

# Nos parcours sur la

## Parcours n°1

### Les Sources (Héricourt)

Un parcours mouche en no-kill en mode street-fishing avec des truites sauvages. Rivière étroite et peu profonde.

#### NO-KILL MOUCHE

- Wading interdit
- Hameçons simples
- Pas d'ardillon
- Pêche autorisée le vendredi



## Parcours n°2

### Le Moulin Bleu (Héricourt)

Difficile à pêcher, ce parcours mouche en no-kill se trouve derrière le stade de foot. Lancers revers... ou de la main gauche !

#### NO-KILL MOUCHE

- Wading interdit
- Hameçons simples
- Pas d'ardillon
- Pêche autorisée le vendredi



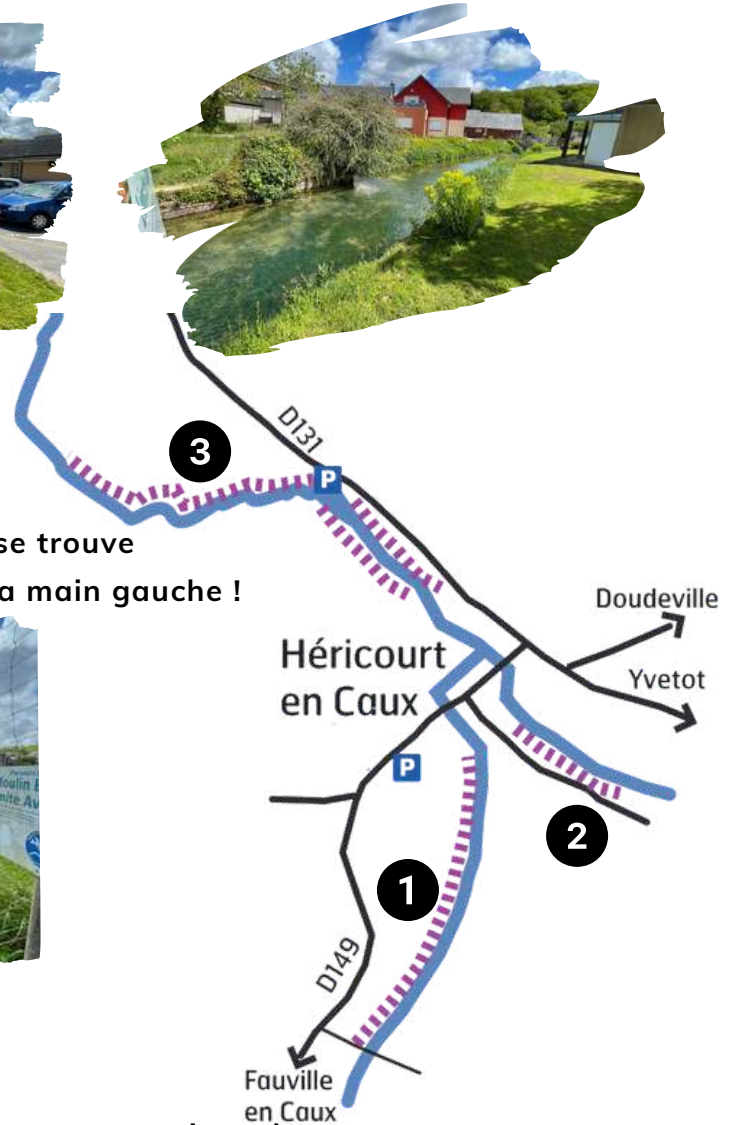
## Parcours n°3

### Le Mellon (Héricourt)

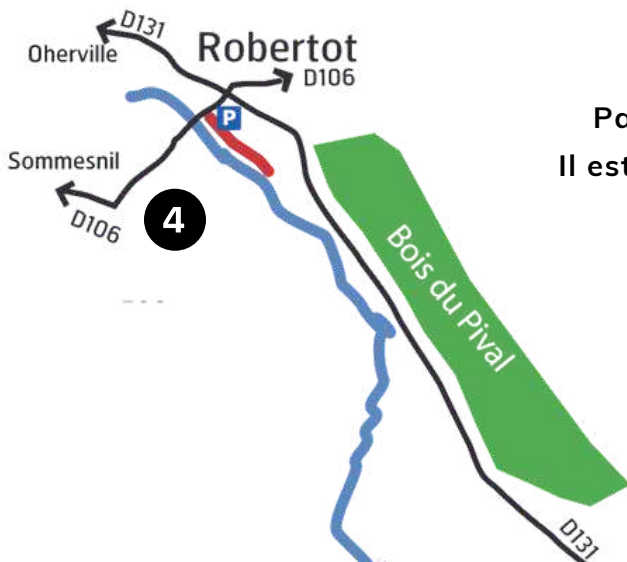
Notre plus long parcours mouche en no-kill, avec une succession de secteurs lents et rapides. Coups du soir à privilégier en sèche !

#### NO-KILL MOUCHE

- Wading toléré
- Hameçons simples
- Pas d'ardillon
- Pêche autorisée le vendredi



# Durdent (1 à 6)



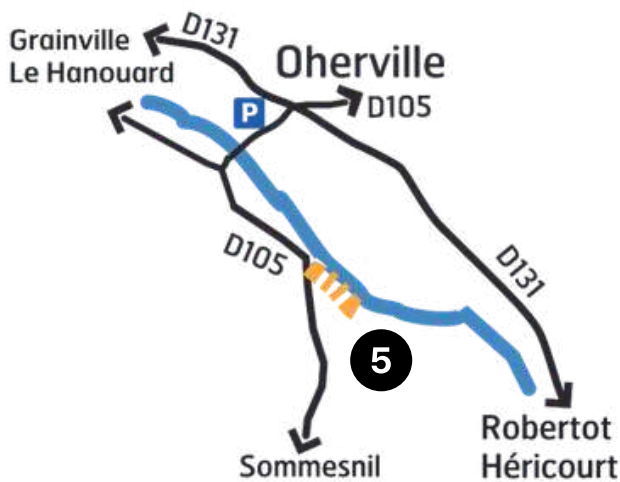
## Parcours n°4 Les Cressonnières (Robertot)

Parcours toutes pêches le plus en amont, facile d'accès.  
Il est très court, mais apprécié. Bonne densité de poissons.



### TOUTES PÊCHES

- Quota 3 poissons
- Maille 25 cm
- Wading toléré
- Pêche interdite le vendredi



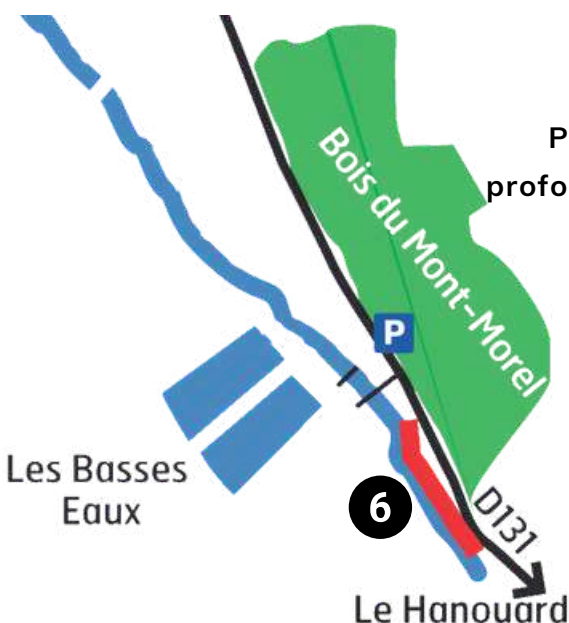
## Parcours n°5 Sommesnil (Sommesnil)

Parcours ouvert en 2022 le long d'un petit chemin communal. Prévoir une époussette car berges hautes.



### NO-KILL MOUCHE ET LEURRES

- Wading toléré
- Hameçons simples
- Pas d'ardillon
- Pêche autorisée le vendredi



## Parcours n°6 Le Mont Morel (Grainville)

Parcours ouvert en 2023 avec une variété de courants et de profondeurs. Long de 420 mètres, facile d'accès avec des abris.



### TOUTES PÊCHES

- Quota 3 poissons
- Maille 25 cm
- Wading toléré
- Pêche interdite le vendredi

# Nos parcours sur la

## Parcours n°7

### Les Basses-Eaux (Grainville)

L'un des parcours les plus visités. Régulièrement empoissonné, facile d'accès, avec une chute au début du parcours.

#### TOUTES PÊCHES

- Quota 3 poissons
- Maille 25 cm
- Wading toléré
- Pêche interdite le vendredi



## Parcours n°8

### La Plaine des Basses Eaux (Grainville)

Dans le prolongement des Basses Eaux, ce parcours no-kill est plus tranquille mais les berges sont difficiles d'accès.

#### NO-KILL MOUCHE ET LEURRES

- Wading toléré
- Hameçons simples
- Pas d'ardillon
- Pêche autorisée le vendredi



## Parcours n°9

### Le Stade (Grainville)

Agrandi en 2023, ce parcours est peu fréquenté. Il est interdit de traverser le champ qui le relie au parcours amont.

#### TOUTES PÊCHES

- Quota 3 poissons
- Maille 25 cm
- Wading interdit
- Pêche interdite le vendredi



# Durdent (7 à 12)



## Parcours n°10 Le Moulin de Grainville (Grainville)

Le contre-courant est à exploiter. L'eau rapide peut abriter de jolis sujets. Attention, le wading est interdit car dangereux.



### NO-KILL MOUCHE ET LEURRES

- Wading interdit
- Hameçons simples
- Pas d'ardillon
- Pêche autorisée le vendredi

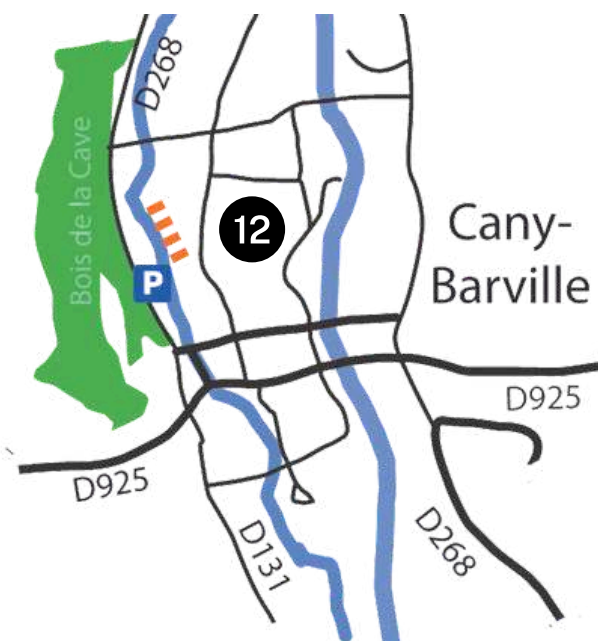
## Parcours n°11 Les 2 Moulins (Grainville)

Dans une propriété privée, on traverse enclos et poulailler pour pêcher en no-kill à la mouche. Fermez les barrières !



### NO-KILL MOUCHE

- Wading toléré
- Hameçons simples
- Pas d'ardillon
- Pêche autorisée le vendredi



## Parcours n°12 Le Hôme (Cany)

Court parcours (100m), waders obligatoires pour traverser la rivière, assez profonde à cet endroit.



### NO-KILL MOUCHE ET LEURRES

- Wading toléré
- Hameçons simples
- Pas d'ardillon
- Pêche autorisée le vendredi

# Nos parcours sur la

## Parcours n°13 Maximiliansau (Cany)

Si la berge en aval du pont est difficile d'accès, le reste du parcours se fait sans difficulté du bord. Riche en truites sauvages.

### TOUTES PÊCHES

- Quota 3 poissons
- Maille 25 cm
- Wading toléré
- Pêche interdite le vendredi



## Parcours n°14 Le Sporticaux (Cany)

Le long "tunnel" formé par le club de tennis au-dessus de la rivière est un hot-spot.

### TOUTES PÊCHES

- Quota 3 poissons
- Maille 25 cm
- Wading toléré
- Pêche interdite le vendredi

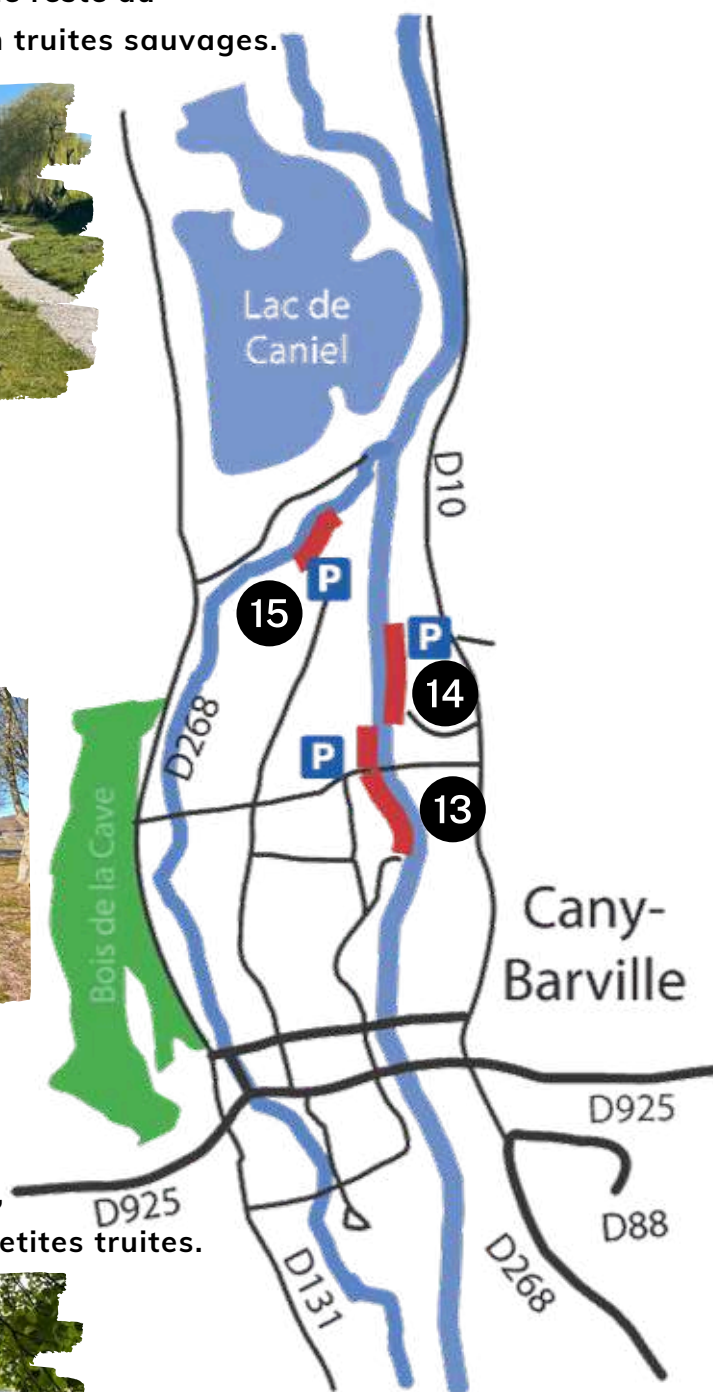


## Parcours n°15 La STEP (Cany)

Un bras de rivière peu profond et pas bien large, végétation aquatique limitée. Difficile d'accès, petites truites.

### TOUTES PÊCHES

- Quota 3 poissons
- Maille 25 cm
- Wading toléré
- Pêche interdite le vendredi



# Durdent (13 à 18)

## Parcours n°16 La Magie (Cany)

Le secteur amont, plus large et moins profond, est idéal pour débuter à la mouche. La partie aval est plus technique.



### NO-KILL MOUCHE

- Wading toléré
- Hameçons simples
- Pas d'ardillon
- Pêche autorisée le vendredi

## Parcours n°17 Les Prairies du Moulin Neuf (Cany)

C'est par ce bras que la majorité des truites de mer remonte. Gare aux barbelés aux abords du moulin...



### NO-KILL MOUCHE ET LEURRES

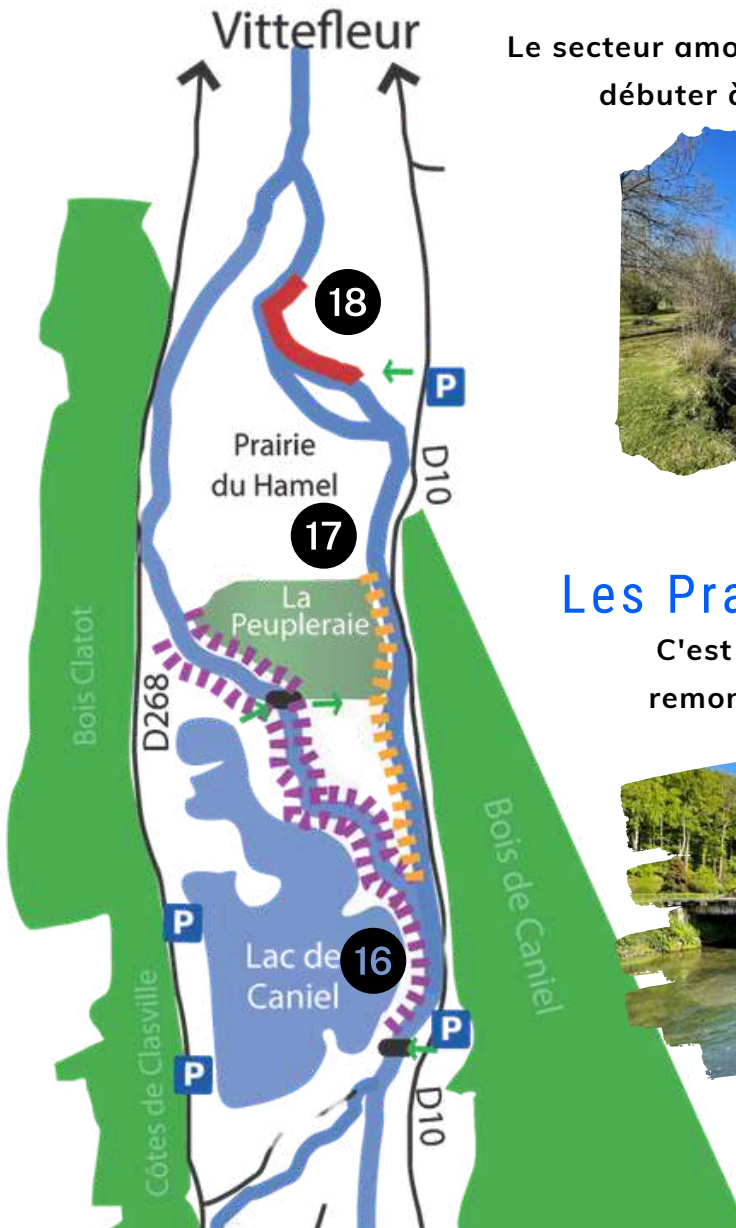
- Wading toléré
- Hameçons simples
- Pas d'ardillon
- Pêche autorisée le vendredi

## Parcours n°18 Le Hamel (Vittefleur)

Long parcours de 400 mètres de berges, bien diversifié avec petites chutes, radiers, fosses... L'île est pêchable de part et d'autre.

### TOUTES PÊCHES

- Quota 3 poissons
- Maille 25 cm
- Wading toléré
- Pêche interdite le vendredi



# Nos parcours sur la

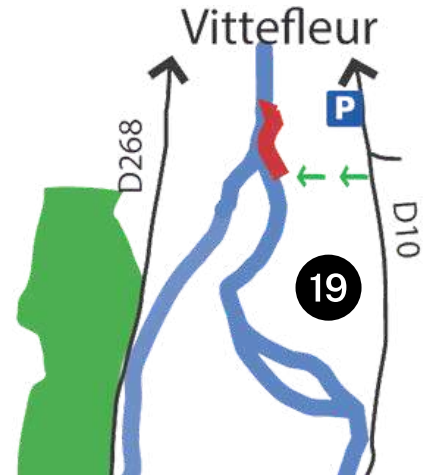
## Parcours n°19

### Les Maraîchers (Vittefleur)

Parcours difficile d'accès réservé aux pêcheurs les plus aventureux. Bottes obligatoires, à minima !

#### TOUTES PÊCHES

- Quota 3 poissons
- Maille 25 cm
- Wading interdit
- Pêche interdite le vendredi



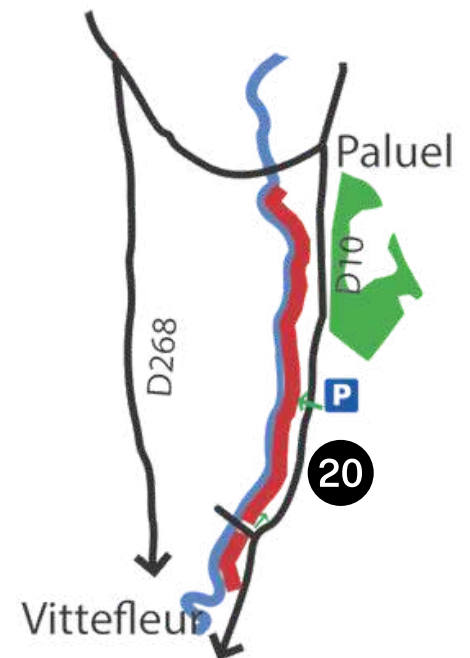
## Parcours n°20

### Les Grands Prés (Paluel)

Notre plus long parcours (900m), souvent rempoissonné, pression de pêche importante. N'oubliez pas vos polarisantes.

#### TOUTES PÊCHES

- Quota 3 poissons
- Maille 25 cm
- Wading interdit
- Pêche interdite le vendredi



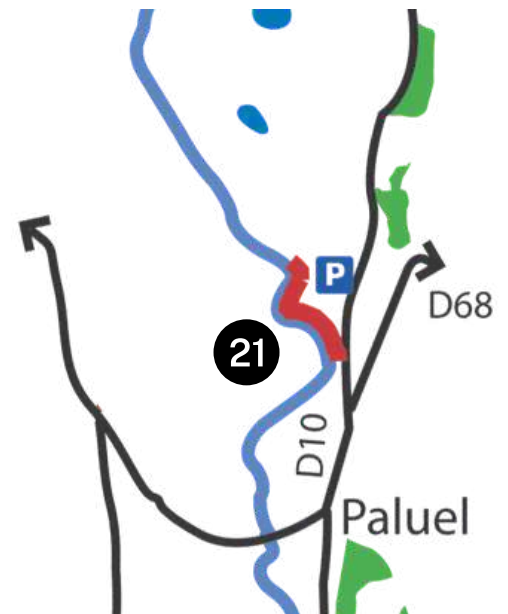
## Parcours n°21

### Le Jardin Public (Paluel)

L'estuaire se dessine, le parcours est soumis aux marées. De belles fosses et un virage dans lesquels il faut insister.

#### TOUTES PÊCHES

- Quota 3 poissons
- Maille 25 cm
- Wading interdit
- Pêche autorisée le vendredi



# Durdent (19 à 24)

## Parcours n°22 L'Eolienne (Paluel)

Possibilité de se garer au pied de l'éolienne le long de la cyclable. Berges hautes et glissantes, difficiles d'accès...



### TOUTES PÊCHES

- Quota 3 poissons
- Maille 25 cm
- Wading interdit
- Pêche autorisée le vendredi

## Parcours n°23 Le Chemin des Courses (Veulettes)

Waders conseillés : il faut traverser un champ marécageux pour accéder à ce parcours typé truites de mer..



### TOUTES PÊCHES

- Quota 3 poissons
- Maille 25 cm
- Wading interdit
- Pêche autorisée le vendredi

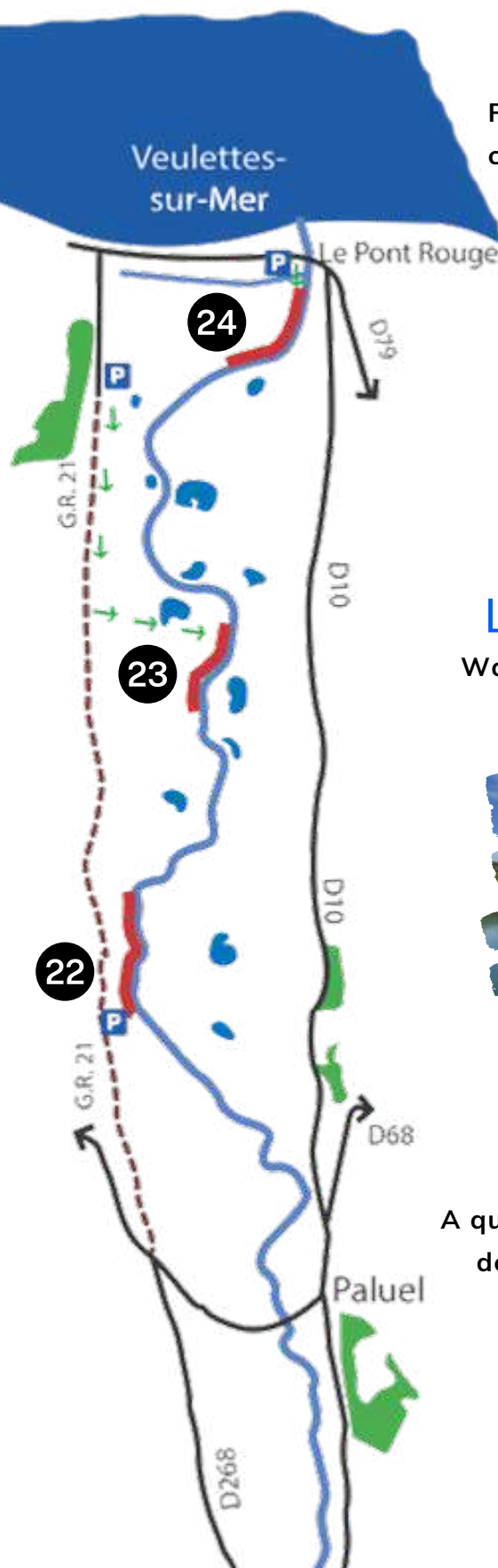
## Parcours n°24 Le Pont Rouge (Veulettes)

A quelques mètres de l'embouchure, ce secteur est le 1er lieu de passage des truites de mer. Berge très difficile d'accès.



### TOUTES PÊCHES

- Quota 3 poissons
- Maille 25 cm
- Wading interdit
- Pêche autorisée le vendredi



# Réglementation Lac de



## Généralités

- Ouverture du samedi 25/04/26 au dimanche 24/01/27
- Ouverture partielle l'été du 01/07 au 15/09 : pêche autorisée une demi-heure avant le lever du soleil jusque 8h30 et de 19h30 jusque une demi-heure après le coucher du soleil.
- Carte de pêche obligatoire
- Linéaire dédié et matérialisé par des panneaux. Interdiction formelle de pêcher hors zone.
- Pêche en no-kill (épuisette conseillée)
- Pêche des carnassiers uniquement
- Pêche du bord uniquement, wading toléré
- Pêches dynamiques uniquement : leurres, mouche. Pas d'appâts naturels, vifs, bouillettes...

## En cas de litige

Garde-pêche au 06 17 35 53 32 (Dorian) ou 06 25 86 55 44 (Hervé) ou 07 81 68 68 81 (Frédéric) ou 06 74 82 20 30 (Romain)...



## Présentation

Interdit à la pêche pendant de nombreuses années, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et l'AAPPMA La Durdent ont signé une convention en 2021 autorisant le retour des pêcheurs sur un linéaire spécifique (côté rivière). La zone autorisée a été agrandie en 2025 jusqu'à la mise à l'eau du Ponton des Moussaillons. Toute pêche hors zone est interdite, toute pêche de

nuit aussi. En cas de manquement, des PV sont systématiquement dressés. Le lac a une belle population de brochets et de perches. Toute introduction est interdite. Le lac de Caniel profite à de nombreux usagers : promenade, baignade, activités nautiques... Il est important de respecter les libertés de chacun et l'AAPPMA se porte garante du bon comportement des pêcheurs.

# Caniel



## Défi Float-Tube #5 : rendez-vous le 8 novembre



L'AAPPMA organise chaque année depuis 2022 une compétition de pêche en float-tube, limitée désormais à 30 participants dont cinq jeunes de 14 à 18 ans. Lors de la première édition, un brochet de 105 cm avait été capturé. Seuls les brochets et les perches sont comptabilisés. Les inscriptions 2026 seront lancées en octobre, renseignements sur Facebook et sur notre site internet.

# Réglementation étangs



## Carpodrome

- Classé en 2ème catégorie : pêche autorisée toute l'année pour la carpe et les poissons blancs.
- Pêche en no-kill toutes espèces
- Carpe : tresse interdite en corps de ligne, hameçon de taille n°6 maximum et sans ardillon, tapis de réception obligatoire, bourriche interdite (relâche immédiate)
- Deux cannes max autorisées : une canne à lancer et une canne au coup
- Pêche en batterie interdite
- Pêche de nuit interdite
- Amorçage limité à 3 kg



# des Basses-Eaux

## Etang à truites

### Toute l'année

- **No-kill obligatoire sauf pour la truite**
- Quota de 3 truites/jour/pêcheur, cumul autorisé avec la rivière sans dépasser le quota
- Pêche aux leurres autorisée, hameçon simple obligatoire. Pas d'hameçon triple !

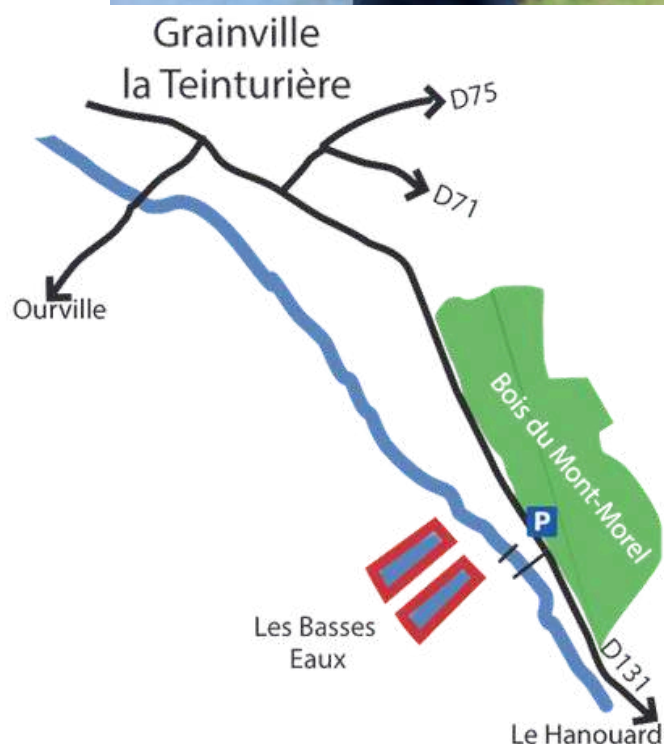


### Du 26/01 au 30/06 et du 01/10 au 31/12

- Etang dédié à la truite
- Empoisonnements réguliers
- **Pêche interdite les jeudis et vendredis**
- **Pêche réservée aux APN les 22/04 et 27/05**
- Une seule canne autorisée
- Amorçage interdit.

### Du 01/07 au 30/09 et du 01/01 au 31/01/27

- Etang ouvert à tout type de pêche
- Pêche du blanc : amorçage limité à 3 kg
- Deux cannes max autorisées : une canne à lancer et une canne au coup



# Préparez votre séjour

Pour une journée, un week-end, des vacances, retrouvez toutes les informations sur la restauration, les hébergements, les activités de loisirs et les lieux de découverte à proximité de la Durdent sur les sites de nos partenaires :

[cote-albatre-tourisme.fr](http://cote-albatre-tourisme.fr)

[plateaudecaux-normandie-tourisme.fr](http://plateaudecaux-normandie-tourisme.fr)

[yvetot-normandie-tourisme.fr](http://yvetot-normandie-tourisme.fr)



## La Longère

A Grainville-la-Teinturière

Gîte 2 étoiles

3 chambres - 6 personnes

27 rue de la Haute-Rue

Tel. 07 83 57 57 80

Site : [www.longere-normande.fr](http://www.longere-normande.fr)



## Camping Le Clos des Charmilles

A Cany-Barville

Camping 3 étoiles

85 emplacements + 15

résidences mobiles de loisirs

15 route de Barville

Tel. 02 35 97 70 37

Site : [www.camping-cany-barville.fr](http://www.camping-cany-barville.fr)



DI  
MA  
NC  
HE

**8**

**NOV.**

# DÉFI FLOAT

5ÈME ÉDITION

ORGANISÉ PAR L'AAPPMA LA DURDENT



LAC DE CARNIEL

**Veulettes-sur-Mer**

**Paluel**

**Vittefleury**

*Lac de Caniel*

**Cany-Barville**

**Grainville-la-Teinturière**

*Etangs des  
Basses-Eaux*

**Sommesnil**

**Robertot**

**Héricourt-en-Caux**

